L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 17 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Travaux publics de la ville.

Nous nous sentons toujours très peu disposé à critiquer l'administration de la ville pour ce qui concerne l'emploi de ses fonds et la distribution des dépenses courantes, parce que nous savons qu'elle a fort peu d'argent disponible pour entreprendre aucune œuvre sérieuse en dehors de celles qui sont prévues dans le budget, et aussi parce que nous la voyons toujours gênée, même pour répondre aux nécessités les plus urgentes de la situation. Nous croyons, en outre, que tout le monde éprouve à l'égard de l'administration le même sentiment de discrétion et de réserve que nous avons montré nous même.

Dans cette disposition d'esprit à peu près universelle, chacun s'était abstenu non seulement d'exploiter les occasions de censure que les circonstances pouvaient offrir, mais encore d'exercer le droit d'inquisition et d'examen que toute communauté possède à l'égard des agents officiellement investis de la confiance publique. D'ailleurs, comme nous l'avons dit quelquefois, le Conseil de Ville a montré dans la solution de certaines questions importantes un grand respect pour l'opinion des administrés, notamment dans les affaires relatives à la ferme du port, à la concession de terrains pour des chemins de fer utiles, et pour l'exploitation des boucheries. Dans tous ces cas, le Conseil s'est empressé de consulter l'opinion publique, avant de se décider à aucune mesure décisive, et cette prudence de sa part nous avait inspiré confiance.

Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus d'entreprises de ce genre, entreprises où il est permis de tâtonner et même de se tromper, sans que pour cela on soit tenu pour suspect et pour responsable; il s'agit de choses très ordinaires, très simples, très quotidiennes, de choses soumises à l'inspection de tous les citoyens, et qui ne sortent pas du cadre le plus vulgaire de l'administration publique. Il s'agit de savoir si les fonds affectés, par le budget au département des améliorations de la ville, sont employés d'une manière utile et fidèle. Or, il paraîtrait qu'à cet égard, il n'en est pas tout à fait ainsi et déjà notre confrère du *City Item* a publié divers documents qui prouveraient qu'il y a eu comme une relâche de sévérité dans l'emploi rigoureux des fonds municipaux, et qu'il en est résulté un grave préjudice pour la ville. C'est sur ce point que nous voulons appeler aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sans vouloir cependant nous livrer à aucune dénonciation qui aurait plutôt le caractère d'une condamnation que d'une examen libre et consciencieux.

Dans son numéro du 15 juillet, le *City Item* a publié une communication qui semblerait entacher sérieusement l'administration des travaux publics de la ville. Ce document est le troisième de cette sorte, et comme nous voyons que le conseil n'a pris aucune mesure propre à faire naître la lumière sur ce point, notre devoir est de le porter à la connaissance de nos lecteurs, à supposer qu'il ne leur soit pas déjà connu. Nous traduisons de cette communication, publiée par notre confrère, les passages qui nous paraissent les plus formels et les plus intéressants. Cela concerne la construction d'un morceau de levée sur le fleuve, dans le sixième district: Le correspondant du *City Item* s'exprime ainsi:

Nous avons donné le devis de ce que coûterait une levée dont la construction est représentée par l'administrateur des améliorations comme ayant été faite à bon marché. Une telle assertion a peu de valeur devant le fait que plusieurs entrepreneurs assurent qu'ils auraient fait pour $6,000 ce qui en a coûté $23,000, tout en avant encore un profit de $2,000. L'opinion de M. Brown, ex-voyer de la ville, pèsera peu dans la balance contre celle d'hommes expérimentés dans les travaux de construction de levées.

On ne peut pas douter que la levée, dont il s'agit, n'ait coûté beaucoup quand il était facile de la construire à un prix comparativement minime, mais nous avouons qu'un mauvais système de gouvernement a forcé M. Fitzpatrick à employer des hommes incapables, et à être tolérant envers eux, parce qu'ils appartiennent à la catégorie de ses adhérents politiques....

Le rôle spécial de paye pour la construction de la levée du sixième district est un curieux document, difficile à scruter, et bien que nous soyons à même de citer immédiatement quelques items, nous devons en laisser beaucoup à un développement futur. Le rôle de paye montre que pendant certaines parties de février, mars, avril, mai et juin, plus de 400 hommes ont été employés à cette levée, dont 50 charpentiers, 12 surveillants, et le reste composé d'une longue liste de travailleurs, portant, pour la plupart, des noms imprononçables. Comme ils sont tous sans adresse nous avons éprouvé une grande difficulté dans notre tâche. Les hommes peuvent avoir demeuré ici ou là ou nulle part. Une bande de 35 hommes, dans le mois de février, n'avait pas moins de sept Gallaghers, John Gallagher, M. Gallagher, F. Gallagher et quatre autres Gallaghers.

Nous trouvons sept Reillys dans une autre bande de 35 hommes, savoir: C. Reilly, W. Reilly, W. J. Reilly, P. Reilly, J. Reilly, E. Reilly et un autre. Tous des Reillys figuraient sur le rôle. Dans une troisième bande, nous trouvons quatre Evans, tous ensemble, et nous pourrions ainsi continuer à l'infini. Il est presque impossible avec un rôle ainsi composé, sans direction de domiciles, d'indiquer les abus qui ont pu se commettre. Ils sont innombrables! mais il y en a d'autres qui concernent le montant touché par de certains travailleurs qui travaillaient peu ou pas du tout.

Nous mentionnerons Victor Bitters qui pour trois jours de travail a reçu d'un courtier $30. Cette paye devait correspondre à 14 jours de travail. P. Foley n'a travaillé que huit jours et le rôle le fait figurer pour 18.

G. Shermer dit qu'il a reçu de M. Conroy, courtier, $30 pour trois jours de travail seulement. Nous ne trouvons pas ce nom là sur le rôle, mais il y en a trois de ce nom avec des initiales différentes: J. Shermer, W. Shermer et Charles Shermer qui n'ont reçu qu'une juste proportion de leur salaire, à supposer qu'ils aient travaillé assidûment. Nous devons croire qu'il n'y avait qu'un seul Shermer qui a empoché le salaire des autres.

Flanagan dit qu'il reçut, le premier jour où il fut employé, un ordre de son foreman sur Conroy qui lui avança $20; le second jour, il reçut un autre ordre sur Conroy qui lui remit $10, en tout $30. Il quitta le travail immédiatement après avoir touché l'argent. Il n'avait travaillé que trois jours. Il y a deux Flanagans sur le rôle, et en apparence, la ville a payé les jumeaux dans une mesure de 15 jours de travail, au profit d'un seul.

Un travailleur, dont nous ne donnons pas le nom pour le moment, mais qui paraîtra en personne, quand sa présence sera nécessaire, a fait la déclaration suivante:

"Il travaillait à la levée du 6me district. On m'offrit, dès le premier jour, un ordre pour recevoir $30. Beaucoup d'autres en reçurent autant, c'était M. Conroy qui payait ordinairement. Les ordres étaient quelquefois sur M. Moody. Conroy avançait $30 piastres aux travailleurs et $50 aux charpentiers. Beaucoup de ces derniers n'étaient pas même charpentiers. Il en est plusieurs qui reçurent cette avance avant même d'avoir travaillé. Ils venaient pour répondre à l'appel, puis s'en allaient pour revenir encore à l'appel de midi, et s'absenter de nouveau. Les uns dormaient sur le gazon, dans un état d'ivresse. Les autres, formant des groupes, jouaient aux cartes ou aux dés. Il y avait sur la levée beaucoup d'hommes, mais peu travaillaient. On en renvoyait quelques-uns, et les renvoyés étaient toujours du sixième district, mais on se gardait bien de renvoyer ceux du troisième ward.

"Quand les hommes du 3me ward répondaient à l'appel, le foreman était satisfait; il leur laissait faire ce qu'ils voulaient. Comme je n'aimais pas la manière dont les choses se passaient, je quittai le travail, mais non sans avoir gagné l'argent qui m'avait été avancé. Je pensais qu'un pareil système causerait des difficultés et je ne voulais pas y être mêlé. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que les hommes réputés comme travailleurs s'amusaient à jeter de la boue aux gens qui passaient sur la levée. Je n'ai jamais vu un travail exécuté de cette manière. Les surintendants de M. Fitzpatrick ne pouvaient prétexter ignorance d'un pareil état de choses."

Les faits dénoncés tiennent dans le *City Item* beaucoup plus de place que nous ne leur en allouons dans l'Abeille, nous bornant à en citer quelques uns, bien qu'ils nous soient tous précisés de manière à faire impression. La communication paraît avoir eu pour mobile l'intérêt public, intérêt fort respectable et qui doit passer avant toute autre considération. Il est certain que si les choses se pratiquent ainsi, un budget de dix mille, suivant la limite de la constitution, ne pourrait suffire. Il est malheureux que l'administration de la ville n'ait pas été épluchée de cette manière à l'époque où les cours admirent si promptement qu'on ne pouvait pas toucher au budget de dix mille affecté au gouvernement et à l'entretien de la Nile-Orléans, car, en pleine connaissance de cause, les cours auraient pu juger différemment et ordonner que le décret constitutionnel sur la limitation de la taxe eût sa pleine exécution.

Toutefois, nous ne voulons pas attacher plus d'importance que de raison aux dénonciations dont nous venons de parler; nous savons combien ces choses sont difficiles à faire triompher dans des enquêtes où l'on trouve toujours autant de gens qui disent non que de gens qui disent oui. Par conséquent nous n'éprouvons pas beaucoup d'inquiétude pour l'administrateur en chef du département des travaux publics. Mais d'après cela, nous pouvons juger de la sagesse du Conseil de ville en affermant les revenus du port à la charge pour les fermiers de le tenir en bon état de service. Qu'est-ce que les quais seraient devenus avec des bandes de travailleurs semblables à celles qui ont travaillé à un morceau de levée dans le 6me district, et quelles sommes n'aurait-il pas fallu pour entretenir les quais seulement dans un état passable? L'adjudication des quais à un entrepreneur particulier responsable, nous prouve que le conseil de ville était pleinement au courant de l'importance de la mesure, et devant cette importance, il n'a pas reculé. Si donc le Conseil est véritablement instruit et convaincu en matières semblables, il doit sentir le besoin d'exercer, sur l'emploi des fonds affectés à l'exécution des travaux publics, une surveillance active et continue.

Télégramme:

New York, 15 juillet 1881.

A L. Durieu, Etoile Rouge, N. O.

Expédié aujourd'hui 100 caisses Pantoufles heel and toe. Déballez immédiatement.

ARTHUR DURIEU.

L'UNION FRANÇAISE.

On verra, par un avis, inséré plus loin, que les membres de cette Société sont convoqués pour dimanche, 24 du courant, à la Loge de la Parfaite Union, afin de délibérer sur un amendement à introduire dans la Constitution de l'Union Française. Cet amendement aura pour but d'autoriser la Société à faire l'acquisition d'un immeuble destiné à servir d'asile aux vieillards sans ressource de la nationalité française, et l'on nous a rapporté que l'immeuble que l'Union a en vue est la bâtisse où se tiendra la prochaine réunion, ce local étant convenable de tous points.

Voilà une idée heureuse et à laquelle tout le monde, sans exception, applaudira. L'Union Française a déjà fait beaucoup de bien; elle en fait même tous les jours; il n'y a guères plus de 48 heures que, pour honorer le 14 juillet, elle distribuait des secours aux nécessiteux. C'est pour agrandir le cercle de ses bonnes œuvres qu'elle pense maintenant à se procurer une bâtisse pour donner refuge aux vieillards incapables de travail et réduits à l'indigence. Ce projet répond parfaitement au but que se proposaient les fondateurs de l'Union Française, but exclusif de charité et de bienfaisance. La pensée seule de cet asile est un bienfait de plus, car ce sont les malheureux et les déshérités de ce monde qui en profiteront.

Ce projet prouve, en outre, que l'Union Française est bien administrée, puisqu'elle sait faire des épargnes pour se mettre à même de multiplier ses actes de secours et d'élever son service humanitaire au niveau de toutes les infortunes. En cela, elle mérite l'appui de tous les cœurs sensibles et honnêtes, et cet appui, nous en avons la certitude, ne lui fera pas défaut. Nous l'encouragerons, pour notre part, en tout ce qui sera de notre ressort, et nous faisons des vœux ardents pour qu'elle réussisse.

Voici le télégramme que M. Barthélemy St-Hilaire, ministre des affaires étrangères, a adressé à M. le consul de France à la Nile-Orléans, en réponse à la dépêche que celui-ci avait envoyée, le 14 juillet, au président de la République française:

D. S. E. M. Barthélemy St-Hilaire, ministre des affaires étrangères, à M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France à la Nile-Orléans.

Monsieur le Président de la République me charge de vous remercier, ainsi que le comité, du télégramme que vous lui avez adressé à l'occasion de la fête nationale.

BARTHÉLEMY ST-HILAIRE.

Sixième liste de souscription pour la Fête Nationale du 14 Juillet 1881.

H Chaumet	$1 00
Vergnolle frères	20 00
D Grass	1 00
J Ferrier de Donaldson	2 50
M Touzet	50
Albert M Dupont	5 00
John Rosio	2 50
Alf Gossetin	2 00
Alex Justrabo	2 50
Chas Esposa	5 00
F Brua	10 00
A Brua	50
Alf Mercier	1 00
	54 00
1ère, 2me, 3me, 4me et 5me listes	$2,381 35
Grand total	$2,435 35

S. J. SPOR, Trésorier.

Vins et liqueurs de la Californie.—M. Raymond Conyand, successeur de F. Limongy, pour la vente des premiers fines et de Gamblais, au coin des rues Royale et St-Louis, a toujours en magasin un assortiment remarquable des vins et liqueurs de la Californie. Ces vins portent les meilleures marques et sont recherchés maintenant par les gens les plus difficiles. Les vins qui composent le stock de M. Conyand méritent particulièrement l'attention par leur bon goût et leur excellente qualité, et nous pouvons recommander également ses vins rouges et ses vins blancs. Ce que nous devons recommander encore et sans restriction, ce sont les eaux-de-vie de Californie qui forment une partie de son approvisionnement. Ces eaux-de-vie sont remarquables par la limpidité et le fumet. On les confond déjà avec les célèbres cognacs, et celles que M. Conyand a reçues peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures et les plus fines eaux-de-vie du monde. Nous engageons les amateurs à en faire l'essai, en leur donnant l'assurance qu'ils n'auront pas à le regretter.

Quoi de plus joli que la pantoufle heel and toe?

Le chemin de fer du Nord-Est.

Il n'y a rien de décidé encore sur le tracé que suivra ce chemin pour arriver en ville, à partir du Lac. Comme nous l'avions présumé, en achetant la voie ferrée du Fort Espagnol, le Syndicat Erlanger a voulu s'assurer tout d'abord la jouissance du privilège accordé à l'ancienne compagnie dans la rue du Bassin, acquisition qui lui fournit une bonne gare dans un des meilleurs centres de la ville, et qui lui épargne en même temps toute démarche auprès des autorités et toute perte de temps qui pourrait résulter de l'insuccès de ses démarches.

C'était là le but capital de l'acquisition faite par le syndicat Erlanger qui n'a pas marchandé avec MM. Shwarts et qui leur a à peu près donné de prime abord, tout ce que ces messieurs demandaient. Mais cela ne tranche pas la question du tracé entre le lac et la Nouvelle-Orléans. Si la compagnie du Nord-est veut profiter du chemin de fer Espagnol, il faudra que le chemin de Meridian traverse le lac à l'endroit où il se resserre considérablement, à quelque distance avant l'entrée des Rigolets, endroit désigné par le nom de Pointe aux Herbes.

En ce cas le chemin du Fort Espagnol se trouverait, à une légère courbe près, en rapport avec la ligne de Meridian, à laquelle il pourrait servir comme tête de voie ferrée. Mais si, voulant éviter les frais d'un immense pont sur le lac, la compagnie préfère le passage des Rigolets, passage six fois moins long que celui de la Pointe aux Herbes à l'extrémité orientale de la paroisse St-Tammany, alors elle ne pourra raccorder sa voie avec celle du Fort Espanol, sans faire une longue déviation de ligne, chose désagréable pour un plan dont le but principal est d'écourter de 14 ou 15 heures le trajet par chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New York.

Souscriptions au fonds sanitaire.

Nous apprenons avec regret que les souscriptions au fonds de l'Association Sanitaire diminuent chaque semaine bien que les dépenses soient cette année le double de ce quelles étaient l'année dernière. Beaucoup de gens sont hors d'état de contribuer à ces frais, nous en convenons, mais il en est beaucoup d'autres aussi qui pourraient souscrire et qui ne le font pas.

Cependant nous remarquons dans la dernière liste qui s'élève à $745 50, de fort belles contributions, entre autres celle de M. Léon Godchaux qui ne s'élève pas à moins de $500. C'est une répétition de ce que cet honorable négociant avait fait l'année dernière. Si cette générosité était imitée par ceux de nos citoyens qui possèdent autant de ressources pécuniaires que M. Godchaux et qui ont autant d'intérêt à ce que la ville prospère, l'association aurait aujourd'hui tous les fonds nécessaires pour faire exécuter en grand le lavage de toutes les rigoles de la ville, pour nettoyer les canaux d'écoulement et pour tenir en opération toutes les machines de desséchement de la banlieue. En faisant ressortir de la liste le nom et l'acte de libéralité de M. Godchaux, nous lui rendons simplement un honneur qui lui est dû.

Tout le monde porte la Pantoufle heel and toe.

Exercices de fin d'année et distribution des prix au couvent de St. Joseph à la Baie St. Louis.

Baie St. Louis, 13 juillet 1881.

C'était fête hier, au couvent des Sœurs de St. Joseph, à la Baie St. Louis

Il s'agissait de distribuer les récompenses obtenues par les jeunes élèves, pour leur travail pendant l'année scolaire.

Les parents et les amis des jeunes pensionnaires étaient donc réunis pour assister aux exercices de fin d'année, et à la distribution des prix qui devait suivre Nous allons essayer de donner une idée de cette fête de famille:

D'abord nous avons été invité à visiter les travaux à l'aiguille et les ouvrages de fantaisie; ces différents ouvrages étaient exécutés avec beaucoup d'habileté; la lingerie aurait fait honneur à des doigts plus exercés; puis, on nous a fait passer dans une vaste pièce bien aérée, où nous avons assisté à une petite pièce française, dont les principaux rôles ont été interprétés d'une manière très satisfaisante par Mlle N. Charpentier, T. Ward, H. Avery, L. Baron et M. Tudury. Plusieurs de ces jeunes filles avaient une grande difficulté à vaincre, elles s'exprimaient dans une langue qui n'est pas la leur.

Les principaux rôles de la pièce anglaise étaient confiés à Mlles M. Ulman, A. Tudury, H. Avery et P. Cameron, qui s'en sont très bien acquittées.

Il y a eu aussi plusieurs petits dialogues, et plusieurs duos sur le piano, le tout très bien rendu. Nous regrettons de ne pouvoir en parler plus longuement.

Puis, a suivi la distribution des prix et des couronnes. Mlles N. Charpentier, Antoinette, Rose et Carmel Tudury, Kate Williams, Ida Ward, M. Matte, A. Hunter, M. Ulman, H. Avery et P. Collins, ont obtenu chacune une couronne.

L'espace nous manque pour donner une liste complète des prix, nous dirons seulement que Mlle N. Charpentier en a remporté un, comme étant celle de toutes les élèves qui a eu le plus de bonnes notes pendant l'année. Mlle T. Ward a obtenu la croix d'or décernée aux graduées, elle a adressé ses adieux à ses maîtresses, à ses compagnes, et au digne Pasteur de la paroisse, dans les termes les plus touchants.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que toutes les élèves ont fait honneur à leurs maîtresses, les Sœurs de St-Joseph, dont le zèle et le dévouement sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler.

A. M.

La route populaire.

Quand on voyage, on arrive vite à connaître les meilleures routes, celles qui offrent le plus d'avantages sous le triple rapport de la rapidité, du confort et de la sureté. Voilà pourquoi le "Pan Handle and Pensylvania Railroad" est devenu si populaire. Ceux qui ont suivi cette route sont enchantés de la fraîcheur de la température sur les plateaux élevés, des paysages qui charment leurs regards, et du soin avec lequel ils sont servis dans les *eating-houses*. On sait que la route est d'un bout à l'autre à double et triple voie, ce qui rend impossible toute collision de trains. On ne change de car qu'une fois, à Columbus, Ohio, le matin, à la station du déjeuner. M. Wm. Wallington, agent à la Nile-Orléans, retient des places dans les s'ecpers pour ceux qui le désirent. A Cincinnati, il faut s'adresser à M. C. C. Cobb, Assist. Gen. Pass. Agt.

Heel and toe. Etoile Rouge.

Billets gagnants.—M. J. A. Peters, rue Dryades, 164, entre le marché Poydras et la rue Lafayette certifie qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de Jos. Demorvelle, rue Tchoupitoulas, 60, un quart du billet de combinaison 2-41-59, qui a gagné le gros lot de $2,400 au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane du mercredi 13 juillet, le quart de ce billet lui a été payé comptant et sans délai au bureau de la compagnie.

☞ Une lettre reçue par la maison Bassetti & Xiques nous apprend que le navire "Alphonse et Marie No 2," commandé par le capitaine Privat, est parti de Bordeaux le 16 juin dernier et sera dans notre port vers le 6 août.

Pantoufles heel and toe. Etoile Rouge.

—Un comble de la réclame:

On a déjà inventé l'eau "d'Appollinaris" bonne à boire avec tout, même avec de l'absinthe!

Ce qui n'est pas mal.

Eh! il y a mieux.

C'est l'Eau de Minerve, faisant digérer jusqu'aux affronts.

Compagnie d'Assurance Germania.—Cette institution commerciale dirigée avec tant de sagesse et d'habileté, déclare, dans un avis qu'on lira plus loin, un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable sur demande aux ayant-droit. La circonstance est opportune, ce nous semble, pour féliciter les officiers et en particulier le secrétaire, M. Emile Maier, d'un résultat qui témoigne de la situation florissante et même brillante de l'institution.

Marcheurs.—Les célèbres marcheurs, Mme Dupree, de Chicago, et MM. John Rickert, Auguste Bowman et Jas. J. Johnson, de notre ville, commencent ce soir, à West-End, une marche comme celle qu'ils viennent d'accomplir au Fort Espagnol, marche dont la durée sera de 144 heures pour la femme et de 48 pour chacun des hommes. La spéculation n'est pas étrangère à ce concours dont l'enjeu, de $500, échoira au vainqueur, la femme d'une part et les trois hommes réunis d'une autre.

Photographie de West End.—Nous avons reçu de M. McClure artiste photographique, rue Poydras 131, un croquis de West-End comprenant l'hôtel, le grand Pavillon et la section du canal qui fait face à ces deux établissements. La vue a été prise à 6 heures 45 minutes. C'est un tableau parfaitement réussi, présentant d'autant plus d'intérêt qu'il fait pour ainsi dire partie de la célébration du 14 juillet. M. McClure a conservé tout ce qu'il faut pour tirer de nombreuses copies de son œuvre, et il nous prie d'annoncer qu'il les délivrera à très bon marché.

Marchandises choisies.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de la maison E. H. Adams & Bro., rue des Magasins 594 et 596, qui a reçu une masse de marchandises nouvelles, convenables pour la saison et toutes d'une grande élégance. Toutes ces marchandises sont offertes à des prix populaires.

100 caisses Pantoufles heel and toe à l'Etoile Rouge.

LES LEGS.

Les legs se ressentent naturellement du caractère, des goûts, des passions, des sentiments de ceux qu'ils émanent. Or, de même qu'il y a des gens bizarres, il y a des legs singuliers. Ces legs sont même plus nombreux qu'on ne croit, et il ne serait pas difficile d'en remplir des pages entières. Nous ne citerons ici néanmoins que les plus excentriques.

Le comte de Mirandole, mort à Lucques, en 1825, légua toute sa fortune à une carpe qu'il nourrissait depuis vingt ans dans une piscine antique.

En 1871, un meunier des environs de Toulouse écrivit son testament dans les termes suivants:

"J'institue mon héritier, Baillon, mon âne à poil roux; mais je veux qu'il appartienne à mon neveu Guillaume, afin que ce dernier l'étrille chaque jour avec soin et le laisse reposer jusqu'à sa mort."

La veuve d'Adam Dupuis, sieur de Roquemont, laissa toute sa fortune à ses trente-deux chats, et indiqua minutieusement la manière de préparer leur pâtée.

Avant de mourir, lord Bekkey fit appeler ses quatre chiens, qui s'installèrent dans les fauteuils autour de son lit et leur adressa alors ses derniers adieux, reçut leurs caresses suprêmes et rendit son âme entre leurs pattes.

Dans son testament, il ordonnait de sculpter leurs bustes aux quatre coins de son tombeau.

Un riche particulier de Londres laissa en mourant à une certaine miss B..., qui ne le connaissait nullement une fortune de plusieurs millions. L'article du testament était ainsi conçu:

"Je supplie miss B... d'accepter le don de ma fortune entière, trop faible auprès des inexprimables sensations que m'a fait éprouver pendant trois ans la contemplation de son adorable nez."

Un avocat de Colmar, mort en 1826, légua 74,000 fr. à l'hôpital des fous.

"J'ai gagné, dit le testateur, cette somme avec ceux qui passent leur vie à plaider; ce n'est donc qu'une restitution."

Un mari anglais légua à sa femme très prodigue une somme de cinq cents guinées (10 000 fr.) à la condition qu'elle n'en jouirait qu'après sa mort, et cela, ajoutait le testament, "afin qu'elle ait de quoi se faire enterrer convenablement."

Le testament de Rabelais est célèbre: en voici le véritable texte:

"Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup, je donne le reste aux pauvres."

Lady Henriette Cuffert a formulé ainsi ses dernières volontés:

"Je laisse à mon singe, mon cher et spirituel Joko, quatre mille livres sterling (100,000 f.;) à mon fidèle chien Schomock et à mon doux chat Tib, une pension annuelle de cinq mille livres sterling (125,000 fr.)

"Après leur mort, cette fortune reviendra à ma fille, Elisa Nikely, *qui est très pauvre*."

Le docteur Christian, doyen de la faculté de Vienne, légua à son chien favori Cyrus, six mille florins et... sa bibliothèque.

Enfin à Dijon, il y a quelques années, un Anglais mourut à l'hôtel de la Cloche.

Par son testament, il léguait au menuisier qui ferait son cercueil, une somme fort rondelette.

Depuis ce jour, et grâce à cette fortune inespérée, le brave menuisier vit de ses rentes.

Duel avec un ours.—On mande d'Ottawa que, le 16 courant, le capitaine Johnson Dennison, accompagné de son petit-fils, âgé de huit ans, est allé visiter des pièges qu'il avait tendus au bord du lac Great Opeongo. En passant son inspection, le capitaine s'est trouvé soudain en face d'un ours. Aussitôt il a crié à l'enfant, demeuré à une certaine distance en arrière, de rentrer au plus vite à la maison. Le lendemain, on a trouvé le corps du capitaine et de l'ours étendus côte à côte; ils s'étaient tués mutuellement.

Le défunt, né en 1799 dans le comté de Cumberland, Angleterre, habitait le Canada depuis 1832 et a servi comme capitaine de milice pendant la rébellion.

La maison F. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. Au moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (ses compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. Le solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pins) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Vol à la mitaine.—Une élégante entre dans un magasin, se fait montrer des dentelles qu'elle se garde bien d'acheter, regarde en arrière, en laisse tomber et les ramasse, le tout en souriant le plus agréablement du monde aux malheureux commis qu'elle met sur les dents et qui, intérieurement, l'envoient au diable.

La dame porte des amours de petits souliers découverts qui lui tiennent à peine aux pieds; le bas de soie à jour est coupé à son extrémité en forme de mitaine, laissant toute liberté à ses doigts que de longues et consciencieuses études ont rendus d'une agilité et d'une habileté merveilleuses.

De sorte que, lorsque tombent à terre quelques mignonnes dentelles, prestement le pied s'agite sous la robe, en glisse quelques une dans le bout du soulier, tandis que la main en ramasse d'autres innocemment remises sur la table.

Le plus souvent on n'y voit que du feu; quelquefois, par exemple, comme cela s'est passé hier au Louvre, l'élégante est obligée, en se retirant, d'accepter le bras d'un agent et d'aller se déchausser au poste voisin.

L'adroite voleuse, qui se nomme Antonia L..., et se dit mécanicienne, a été envoyée au dépôt de la préfecture de police.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 16 juillet 1881.

OUVERTE LE DIMANCHE DE 9 A MIDI ET 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Baldini Raffaele	Mirijac Nicolo
Bitonte Pasquale	Moyano Manuel
Conant Julio	Pablo Francisco
Greco Giuseppe	Passo Eli
Holleur F F	Rhun Agile
Gladstan Salvatore	Tamassi Alexandre
... Saviric	Vaggio Giuseppe
Maphi N B	Wolf W Dee

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

—SERVICE FUNEBRE.—

Un service funèbre sera célébré à l'église Sainte-Marie, Archevêché, MARDI, 19 juillet, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de SAMUEL SHAER, homme de talent et de vertu, décédé le 23 du mois dernier, à l'âge de 47 ans. Ses parents, ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son épouse et de ses enfants.

17jul—1f

SERVICE FUNEBRE.

Il y aura, MARDI prochain, à la cathédrale St-Louis, à 8 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme Pom DUFOUR, née MARIE CARASSUS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux. 16 juil—3f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre, pour le repos de l'âme de JEAN LANGUEFAUSSE, sera célébrée à l'église St-Augustin, MARDI, 19 juillet 1881, à 8 heures du matin. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 16 juil—2f

REMERCIEMENTS.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur "Vigilant No 3," au coin des rues Galvez et Moyen—Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1881.—Nous, soussignés, ... le comité chargé de pourvoir aux préparatifs de l'excursion, et invités au nom de la susdite compagnie, transmettons par les lignes présentes nos remerciements les plus vifs et les plus sincères au capitaine John F. Keane, propriétaire de l'hôtel de la Grand'Isle, à Chas. F. Kranz, commis, A. H. Salomon Steward et à A. E. Hotard, capitaine, F. J. Heints, commis, Geo. H. Schreiber, garçon de buvette du bateau à vapeur Joe Webre, et au C. Serobel, le dernier mais non le moins méritant, pour la façon toute courtoise et gentille dont nous avons été reçus, et pour les bons procédés qui nous ont été prodigués à l'occasion de notre excursion du 9 courant à la Grand'Isle. Les efforts incessants des messieurs sus-nommés pour nous plaire n'auraient pu être surpassés, et nous avons la conviction qu'un endroit plus convenable que la Grand'Isle n'existe pas.

Leur souhaitant succès dans toutes leurs entreprises, nous demeurons respectueusement.

Jno Toon,	Ignatz Wirth, chef.
J. G. Ohlendorff,	Ignatz Kiefer,
M. Kaufmann,	Jno L. Dubos,
H. Brede,	A. F. Freitag,
Invités;	F. Schlobert,
17juil	Comité de l'excursion.

AU WEST-END

—PENDANT—

SIX JOURS!

Commençant Dimanche Soir, —17 Juillet—

GRAND DEFI DE MARCHE POUR CINQ CENTS PIASTRES

entre Mme DUPREE, de Chicago, —ET— John Rickert, Aug. Bowman et Jas. J. Johnson, de cette ville.

Les conditions du défi sont comme suit: MM. Rickert, Bowman et Johnson marcheront pendant 48 heures chacun, et Mme Dupree marchera pendant 144 heures. La femme, pour gagner le pari, devra dépasser la marche des trois compétiteurs réunis. 17juil—1f

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée-Générale Extraordinaire.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu DIMANCHE, 24 du courant, à la salle de la PARFAITE UNION, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. La séance sera ouverte à midi précis.

Objets de l'assemblée:

1° Achat d'un immeuble;

2° Clause à introduire dans la constitution, pour l'admission des membres, nous exposons l'article suivant de la Constitution de la Société.

TITRE XI—Art. 2—Ne seront admis aux assemblées-générales que les sociétaires qui ne seront pas en retard de plus de trois mois de quotité.

Les retardataires pourront se mettre en règle avec le caissier avant ou le jour même de l'assemblée au local de la réunion.

On devra présenter à la porte la lettre de convocation.

Le but de l'assemblée étant d'une grande importance pour l'avenir de la société, messieurs les membres sont instamment priés d'être ponctuels.

MM. les Présidents des Sociétés françaises sont cordialement invités.

Par ordre du Conseil de Direction:

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.

A. DAGOBERT, Secrétaire-projem. 17 juil—7f

Avis.

Fête Nationale du 14 Juillet.

LE Consul, président du comité de 36, prie MM. les membres de vouloir bien se réunir chez lui, rue St-Louis No 65, LUNDI, à 7 1/2 du soir.

Le V'te PAUL D'ABZAC, Consul, Président.

Le Chancelier, Secrétaire, F. MAVOUE.

17 juil—1f

New-Orleans Spanish Fort and Lake Railroad.—Nile-Orléans 16 juillet 1881. A partir d'aujourd'hui, DIMANCHE 17 juillet, le prix du passage sur cette route sera de QUINZE CENTS, aller et retour.

J. M. SEIXAS, Président.

18 juil..7 f.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans — Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1881—A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires en à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

17 juillet—15f

Bureau du New Louisiana Jockey Club, No 164, rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1881—Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont, par l'avis présent, informés qu'un concert-promenade et une soirée dansante auront lieu le JEUDI, 21 juillet 1881. Chaque membre a droit à cinq invitations qui seront livrées sur demande.

G. W. NOTT, Secrétaire.

17juil—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Germania, rue du Camp, No 51. Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1881—A une réunion régulière du Bureau tenue ce jour, il a été résolu de payer un dividende semi annuel de 5 pour cent, aux actionnaires sur demande.

E. MAIER, secrétaire.

17 juil—7f

Avis.

Nile-Orléans, 16 juillet 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de un quart du billet combinaison Nos 2-41-59, série 164 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de TROIS MILLE QUATRE CENT PIASTRES, mercredi, 13 juillet 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt Cinq Cents, au bureau de Jos Demorvelle, 60 rue Tchoupitoulas, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom: J. A. PETERS,

Résidence: 164 rue Dryades, entre Poydras Lafayette.

17 juil—1fPP

Bureau du Percepteur de Taxes,

District inférieur—No 47 rue St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1881.

CONFORMEMENT à la section 25 de l'article 77 de 1880, avis est ici donné aux contribuables du district inférieur, que les taxes assessées en l'année 1881, sont accusées sur les tableaux de taxes enregistrés en mon bureau et au bureau des hypothèques de la paroisse; qu'elles sont dues maintenant et que le 31 décembre 1881 elles seront placées sur la liste des taxes arriérées et seront sujettes à un intérêt de 8 0/0 par an à partir de cette date jusqu'à ce qu'elles soient vendues comme le prescrit l'article 210 de la Constitution. Les personnes désirant s'épargner l'intérêt et des frais sont invitées à venir de suite acquitter leurs taxes.

P. L. BOUNY, percepteur de taxes du district inférieur. 17 juil 17,20,24,27.

Mlle B. de Miranda

A L'HONNEUR d'annoncer qu'elle continuera à donner des LEÇONS D'ESPAGNOL à un prix très réduit, soit à domicile ou chez elle, Jackson St., enseignure Magazine (cigare store.)

17juil—6f

On demande

A ACHETER à bon marché, pour du comptant, un terrain propre à y construire ou un cottage ayant quatre pièces dans le corps de logis, en bon état et situé dans les limites des rues Remparts, Prieur, Ste-Anne et Kerlerec. Adresser les communications à "PURCHASER", au bureau de l'Abeille, y mentionnant le prix.

17juil—4f

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple.—Nile-Orléans, 13 juillet 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 26 juillet, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie, 10 rue Conti.

P. M. SCHMIDAU, Secrétaire.

14 juil—au 26

WM. E. MURPHY,

AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

6avril—PP ☞

On demande

UN GARÇON DE BUVETTE au Lac Pontchartrain. De bonnes recommandations seront exigées, et des gages de $25, la pension et le logement donnés. S'adresser à E. Cuvo, à ce bureau. 16 juil—3f

DANZIGER,

131-Rue du Canal-131

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT

POUR CAUSE D'INVENTAIRE.

Il vous sera avantageux de venir à notre magasin ou de nous adresser un MOT D'ECRIT.

Nous n'avons pas de Jobs sans valeur,

mais faisons d'énormes concessions de façon couler notre bon stock de

MARCHANDISES SÈCHES ASSORTIES —ET— D'Articles de Fantaisie.

L'Acme de Perse, crèmes et blancs, à 25, 30 et 35 cts la yarde.

Suisses à pois, crèmes et blanches à 25, 30 et 35 cts la yarde.

Jolie Linons, une yarde de large, à 8 cts la yarde.

Linon Lawns à 6 cts la yarde.

Jolie Linon Lawns importés à 12 1/2, 15 et jusqu'à 41 cts la yarde.

Toiles pour Robes de voyage à 10 cts la yarde et au-dessus.

Véritables Toiles Courtrai (sans apprêt) de 40 cts jusqu'à 81 la yarde.

Aux Dames hors de la Ville.

M. Danziger s'occupe personnellement du Département des ordres de la campagne. Nous garantissons que vous serez aussi bien servies que si vous faisiez en personne vos choix. Si vous nous écrivez nous demandant des échantillons ou des lignes de prix, nous vous les enverrons immédiatement. Toutes les fois que vous ne serez pas satisfaites, nous préférerons que vous nous renvoyiez les marchandises et votre argent vous sera rendu.

Quelques-uns des Bargans que nous offrons cette semaine.

Parasols japonais (japonese sun shades) 25 cts.

Coton sans apprêt 7 cts la yarde.

Coton à drap écru 2 1/4 de large, 18 cts la yarde.

Buntings de toutes les nuances, 15 c. la yarde.

Toiles à carreaux à 12 1/2 cts la yarde.

Le meilleur coton percale à 9 cts la yarde.

Ces Bargains et nombre d'autres, vous ne pouvez les trouver ailleurs que chez

DANZIGER,

131 RUE DU CANAL,

NOUVELLE-ORLEANS.

ATTENDU —PAR— ALPHONSE ET MARIE

EN DOUANE ET EN MAGASIN A VENDRE PAR

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR, No. 7.

106 Barques Vin Rouge Coccolmeron.

37 " Bergerac.

175 " Vins Fins.

Chât. d'Issan,	Chât. Lalande,
Chât. La Lagune,	Chât. La Tour St-Estèphe,
Chât. Clerc Milon,	Chât. Dulamon,
Chât. Vernons,	Chât. Raymond Arsina,
Pontet Canet,	Blanquefort,
Margaux-Médoc,	Ludon Médoc,
St-Emilion,	Fronsac,
Bourg,	Montferrand,
Haut-Sauternes,	Graves.

6 barriques Chasseur Pape Clément d'origine.

200 caisses Sardines nouvelle pêche "Pinard."

251 caisses Cerises à l'eau de vie "Dupenille."

105 caisses Vins Fins, rouges et blancs d'origine.

Chât. Lafite, Margaux, Malescot.

.. Canolet, (voisin du Pape Clément.)

.. Yquem, Guiraud, Coutet.

.. Blancs, Rayne-Vigneau, Peraguey &c

10,000 bouteilles Vins Rouges et Blancs diverses qualités.

150 caisses Petits Pois, moyens fins, extra fins.

25 caisses Champignons, Billot et autres.

50 caisses Huile d'olive de choix "J. Prom & Cie.

15 Barriques Huile de Provence.

100 caisses Fruits à l'Eau de Vie.

100 caisses Vermouth N. P. & Cie

25 caisses Cognac, J. Prom & Cie, "20 ans."

25 fûts " " " "

15 .. J. Fabre, &c., &c.

—AUSSI—

VINS DE CALIFORNIE,

CLARET,	ZINFANDEL,	HOCK,
MUSCAT,	ANGELICA,	PORT.
CHAMPAGNES,	BIERES,	SHERRY,
MADERE,	WHISKIES,	BITTERS.

Vins et liqueurs de toutes sortes.

16juil—

H. DAMIENS,

Coin Royale et Toulouse.

DÉBALLAGE de nouvelles MARCHANDISES Reçues par le dernier steamer.

COSTUMES de bains, BONNETS à bains, CALEÇONS de bains, SANDALES pour bains.

Parapluies soie pour hommes. En tous cas pour dames. Ombrelles bains de mer pour hommes et pour dames.

CHEMISES FRANÇAISES

Chemises devant toile de toutes grandeurs, à cols et sans cols, depuis $20 la douzaine et au dessus.

Chemises percale couleurs, très jolis dessins, depuis $18 la douzaine et au dessus.

Chemises d'enfants, coton et devants toile.

Devants de Chemises toile.

Cols et Poignets pour chemises

Chemises de flanelle pour voyage.

Gilets flanelle mousseline, Gilets fil d'Ecosse. Caleçons de toile fine. Caleçons de coton croisé pour hommes. Un très joli choix de GANTS de fil d'Ecosse pour hommes et pour dames. Malles maroquin pour hommes et pour dames.

Peignes de tous genres. Brosserie.

PARFUMERIES FINES

Lingerie pour dames. Nœuds et Cravates dentelles. Rubans ET MERCERIES de toutes sortes.

HAMACS MEXICAINS ET AMÉRICAINS.

18 juin 1m—DMaJ

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David F. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, donc l'enseignement de mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Piedmont, Virginie, au dessous du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et policée, il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moindre.

Cette école est privée et se trouve sous la supervision du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au conseiller à Baton Rouge, Lne, jusqu'au 1er août, et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Vie.

D. F. BOYD, Principal.

16 juillet—3m V et C.

Université Vanderbilt.

NASHVILLE, Tenn.

Session 1881-82.

LES Départements Académique, Biblique et de Droit ouvrent le 1er septembre; les départements Médical, Dentaire et Pharmaceutique, le 1er octobre 1881. Les prix des cours sont comme suit: Département Académique, $65, Biblique, $15, de Droit, $100, de Médecine, $65, Dentaire, $90, Pharmaceutique, $65. Dix privilèges de suivre les cours valant $100 chacun, ont été accordés aux étudiants méritants à la clôture de la dernière session. Quatre "Graduate Fellowships" valant $300 chacun et deux "Post Graduate Fellowships" valant $500 chacun, ont également été accordés.

Les divers chaires de l'Université sont occupées par quarante professeurs et instructeurs. Six cent trente-deux étudiants de vingt-un Etats ont été immatriculés l'année dernière.

Pour le REGISTRE ANNUEL ou plus amples informations, s'adresser à J. M. Leech, secrétaire de la Faculté ou à

L. C. GARLAND, chancelier.

15 juil—1m

Avis.

COMMENÇANT le 11 juillet, un train spécial d'excursion pour les GENS DE COULEUR partira de la gare du chemin de fer "Louisville et Nashville," à 7 heures 10 minutes, tous les LUNDIS, allant jusqu'à Ocean Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires et revenant en ville à une heure raisonnable de la soirée.

Trajet, aller et retour, un dollar.

Billets à vendre, tous les lundis matins, à la gare, rue du Canal.

J. T. HARAHAN, Surintendant.

10juil—

Externat des Sœurs Marianites de la Sainte-Croix.

LES Sœurs Marianites de la Sainte Croix, établies depuis 1858 dans la paroisse de St. Vincent de Paul, 3e district ont pris en 1869, à la requête du Rév. P. E. J. Foltier, la direction de l'école paroissiale de St Vincent. A cette époque, les Sœurs avaient, à leur domicile même, rue des Remparts, entre Congrès et Kinzyte, un Externat qu'elles ont fermé lorsque l'Ecole paroissiale leur a été confiée. Leurs services n'étant plus nécessaires dans cette école, elles se proposent de rouvrir leur Externat de la rue des Remparts et d'y admettre des élèves à des conditions aussi modérées que celles faites aux élèves de l'Ecole de St. Vincent. En outre des branches enseignées à St. Vincent, il sera donné aux élèves, sans frais, des leçons de musique vocale et de travaux d'aiguille de toutes sortes, et les Sœurs, conformément à leurs règlements, recevront gratis les élèves qui ne pourraient pas payer les dépenses d'entrée.

Mme Magioni, connue si favorablement de tout le monde pour son talent de premier ordre comme musicienne, donnera à cet Externat des leçons aux élèves qui auront besoin de ses services. L'ouverture de l'école aura lieu le 1er septembre.

10 juillet—Tous les Dim. jusq 1er sept.

FONDS CHOISI

DE

LINON, MOUSSELINES BRODÉES ETAMINES unies ou en brocarts, TOILE DU NORD, GINGHAMS, Marchandises blanches, Marchandises noires, Bonneteries, Gants, Mitaines, Mouchoirs de poche, Corsets, Basques, Eventails, Parasols, Ombrelles, Rubans, Ruchings, Nœuds, Cols, Broderies, Dentelles, Franges, Garnitures, etc., etc.

PRIX POPULAIRES.

E. H. ADAMS & BRO.,

594 et 596 rue des Magasins.

4e et 5e magasins au-dessus de la rue St André. 10juillet—2dim

FRANTZ W. H. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.

Montres, bijouterie.

65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti

Nile-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée. 7aout—30 1ss M-V

A Vendre.

UNE machine à vapeur Payne, montée sur roues, force de 8 chevaux, en parfait ordre. Un trancheur Farquat No 2, presque neuf. S'adresser à M. JOSEPH GARNIER, Welcome P. O., St. James Parish.

12 juil—1m

A louer.

LE MAGASIN No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville. Les étagères, comptoirs et installations de gaz seront loués avec le magasin. Possession donnée le 1er août. S'adresser à A. PEPIN & BRO, 158 rue du Canal. 10 juil—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 JUILLET—CLASSE No 167

Tirage de 4 heures P. M.

76	74	92	20	46	23	8	67	47	31	39	62	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 16 juillet 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILLS, Commissaires.

☞ Les personnes de nos tirages quotidiens, ... vous dire vue en tous temps, sans tracas ... au Commissaire.

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.

A monsieur Arthur Durieu, A la Nouvelle Orleans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Derbois, il nous a été possible de compléter, à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précisée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons pris toutes nos précautions pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique: notre genre de formes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement,

MIKTEL FRÈRES.

Vienne, 1er juin 1881.

Monsieur Arthur Durieu, Nouvelle-Orléans,

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin:

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalousie) pour être monté avec garnitures; ce genre est très large du bout. Un jeu formes bouts arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur; deux jeux de formes dit: Chiffonneuse. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures de genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et quelle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

NORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.

Cher monsieur Durieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quoiqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de formes pour bouts plus larges est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Cambrure aiguille," et je vous crois pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,

ALBERT FAUCHÉ.

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

59 RUE DE CHARTRES,

Coin Bienville. Nile-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 50

Cortiste—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75

Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $2 50

Dorvault Officine, (dernière édition.) $8 50

Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique $1 00

Formulaire magistral $2 00

Cazeaux—Traité des Accouchements $6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes $1 25

Gve Flaubert—Oeuvres par volumes $1 25

Henri Gréville— $1 25

Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75

Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00

Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier.

Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orvil—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $2 00

LE DESSIN POUR TOUS,

Méthode Cassagne,

Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.

26 juin—☞

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

26juin—

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Conti (ci-devant rue de chancelier). 6 oct ☞

SALON DE BARBE

DE

JULES MAILLEVIN,

26 rue St.Charles, en face l'hôtel St-Charles

Réduction de Prix:

Coupe de cheveux 25 cts; Shampooning 25 cts. Brossage de tête à la machine.

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.

22 avr—Smil2j

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2608 N. O. P.

12 fév—☞

Avis.

EPIZOOTIE CHARBONNEUSE, pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J MORICE, médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Remparts. 3 juil—1 mois.

Culture de la soie.

LES habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du murier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au Bureau de l'Abeille.

7juil—10f

Changement de local.

J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et St-Pierre.

19 juin—1m. ANT. CASTEL.

HUILE D'ASSURANCE.

LA MARQUE DE COMMERCE PROTÉGÉE PAR UN DÉCRÊT —DE LA—

Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'Opinion unanime de la Cour, énoncée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1873, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnait la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunît à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certains raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant ces mêmes qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; la quelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de ce Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de: "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle."

. . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et, en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissant qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance".

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et fit faire une plaque en métal le Fac Simile de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a intenté le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux pouvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse qui ont représentés et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction primitivement lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-procès. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours.

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE HUILE D'ASSURANCE I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la

Insurance Oil Tank Company

95 et 97 RUE GRAVIER,

Nile-Orléans, Lne.,

ou à l'Agence générale de l'Ouest,

C. W. ROBINSON,

42 West Second Street,

12 juin—1m Cincinnati, Ohio.